



## Fiche d'inscription Stage Vacances de Toussaint 2

du 31/10 au 04/11/2022

Poney Club de La Seillonne

Centre équestre  
*Poney-club*  
de la Seillonne

### CAVALIERS :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LICENCE <small>Rayer la mention inutile</small>	NIVEAU EQUESTRE
			Oui Non	
			Oui Non	
			Oui Non	

ADRESSE : .....

.....

CP : ..... VILLE : ..... TEL : .....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX .....

Monsieur, Madame.....

Inscrit(vent) l'enfant (les enfants) nommés ci-dessus au stage des vacances de Toussaint pour les dates suivantes (cocher les cases correspondantes) :

### Stage Toussaint 2ème semaine

- |          |                                  |   |
|----------|----------------------------------|---|
| 31/10/22 | <input type="checkbox"/> Journée | <input type="checkbox"/> Demi-journée matin |
| 01/11/22 | <input type="checkbox"/> Journée | <input type="checkbox"/> Demi-journée matin |
| 02/11/22 | <input type="checkbox"/> Journée | <input type="checkbox"/> Demi-journée matin |
| 03/11/22 | <input type="checkbox"/> Journée | <input type="checkbox"/> Demi-journée matin |
| 04/11/22 | <input type="checkbox"/> Journée | <input type="checkbox"/> Demi-journée matin |

Dans le cas où mon (mes) enfant(s) n'est (ne sont) pas licencié(s), je souscris une carte vacances d'un montant de 10 euros auprès de la FFE (assurance valable un mois)

Carte vacances 10 € Nombre..... Total ..... €

Le montant total du stage s'élève à .....€ (carte vacances incluse si nécessaire), je verse un acompte de 30% par chèque/espèces/virement (rayer la mention inutile) sans lequel la place ne saura être réservée. L'acompte reste acquis au Poney-Club de la Seillonne en cas d'annulation. Le paiement du solde sera exigé dans le cas d'une annulation dans les 5 jours avant la date prévue du début du stage.

La fiche d'inscription vous engage sur les dates ci-dessus définies. Aucune modification ne sera possible.

Les horaires du stage sont les suivants :

9h30 – 12h00 (pour les matinées)

9h30 – 17h30 (pour les journées complètes), prévoir un repas pour le déjeuner de votre enfant à midi.

Le poney-club de la Seillonne ferme à 18h30.

Je soussigné(e), .....,  
 en qualité de responsable légale de l'enfant .....

- autorise une intervention chirurgicale en cas de nécessité sur avis d'un médecin.
- atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'assurance de licence de la Fédération Française d'Equitation.
- atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente et du règlement intérieur du poney-club de La Seillonne.
- autorise l'utilisation et la diffusion de photos ou de vidéos sur tout support.

Apposer la mention « Lu et approuvé », dater et signer

### TARIFS 2022/2023 ADHERENTS PONEY CLUB SEILLONNE

Nombres journées	Adhérents	Nombres matinées	Adhérents
1 journée	80 €	1 matinée	60 €
2 journées	155 €	2 matinées	115 €
3 journées	225 €	3 matinées	165 €
4 journées	270 €	4 matinées	190 €
5 journées	300 €	5 matinées	210 €

### TARIFS 2022/2023 NON ADHERENTS PONEY CLUB SEILLONNE

Nombres journées	Non Adhérents	Nombres matinées	Non Adhérents
1 journée	90 €	1 matinée	70 €
2 journées	175 €	2 matinées	135 €
3 journées	255 €	3 matinées	195 €
4 journées	305 €	4 matinées	215 €
5 journées	345 €	5 matinées	245 €

### Planning stage (programme prévisionnel)

*Les enfants qui ne passent pas de « galops » montent à poney les jours d'exams*

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h00 - 12h00	Mise en Selle et théorie	Mise en Selle et théorie	Mise en Selle et théorie	Mise en Selle et théorie	Passage des galops Théorie + pratique autour du cheval
12h00 - 14h00	Déjeuner				
14h00 - 15h30	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Passage des galops à cheval	Jeux  Animation surprise
15h30 - 16h00	Goûter				
16h00 - 17h30	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Passage des galops à cheval	Goûter crêpe  Pots avec les parents

NB : Les « cordons-bleus » peuvent s'ils le souhaitent faire un(des) gâteau(x) pour le goûter du vendredi.